

Feuilles d'information pour clientes et clients

1. Nos services

- L'accompagnement des voyageurs COMPAGNA permet aux personnes de tout âge qui ont besoin d'aide, de soutien ou de soins de voyager avec les transports publics.
- La centrale de St-Gall organise et coordonne dans l'ensemble de la Suisse tous les services des accompagnateurs (-trices) compétents (-es) et ayant profité des séances de formation.
- Les accompagnateurs (trices) viennent vous chercher à votre point de départ et vous amènent sûrement à destination.
- Nos accompagnements peuvent être de courte durée (minimum une heure) et s'étendre sur plusieurs jours (exemple : accompagnement pendant les vacances) en Suisse ou à l'étranger.
- Tous les accompagnateurs (trices) de COMPAGNA sont munis (-es) d'un permis d'accompagnement.

2. Renseignements/inscriptions

Pour renseignements et inscriptions veuillez-vous adresser à:

COMPAGNA accompagnement en voyage
Teufener Strasse 25
9000 St. Gall

tél 071/ 220 16 07
é-mail info@compagna-reisebegleitung.ch
site web www.compagna-reisebegleitung.ch

Heures de service

lundi, mardi, jeudi, vendredi
09.00 - 12.00 et 13.30 – 17.00
fermé le mercredi

Prière d'annoncer vos dates d'accompagnement à temps, au moins 2 jours avant le départ du voyage pour que nous ayons la possibilité d'exécuter vos désirs.

3. Frais pour l'accompagnement

- Tarif pour l'accompagnement :

1 ^{er} heure	Fr. 40.-
2 ^{ème} et 3 ^{ème} heure	Fr. 25.-
4 ^{ème} et 5 ^{ème} heure	Fr. 20.-
6 à 10 heures	Fr. 15.-
A partir de la 11 ^{ème} heure forfait journalière (garde de nuit non comprise ; logis et repas selon dépenses)	Fr. 300.-
• Heure d'attente entre aller et retour	Fr. 10.-
• Supplément pour dimanches et jours fériés	Fr. 25.-

- Frais de repas
 - Accompagnement dès 3 heures Fr. 10.-
 - Accompagnement dès 5 heures Fr. 25.-
 - Accompagnement dès 9 heures Fr. 40.-
- Frais d'annulation Fr. 50.-
- Chaque heure entamée sera facturée en entier.
- Accompagnement pendant les vacances : les frais de la réunion préparatoire obligatoire sont à la charge du client.
- Les enfants de moins de 14 ans profitent d'une réduction des frais d'accompagnement de 5%.

4. Frais de voyage (et de billet)

- Les frais de voyage, CFF 2ème classe, abonnement ½ tarif, billet de retour, ainsi que ceux des transports publics locaux – selon décompte – sont à la charge du client. Pour les voyages ferroviaires d'une plus grande distance, nous organisons une carte journalière à fin de réduire les frais d'accompagnement.
- Si le (la) client (-e) possède un permis d'accompagnement pour handicapés, nos accompagnateurs (-trices) n'ont pas besoin de billet. Ainsi, nous ne comptons que les heures d'accompagnement.
- Le (la) client (-e) paye lui-même son billet de voyage, la centrale s'en charge de le procurer.
- Les accompagnateurs/-trices se procurent et payent leurs billets eux-mêmes (exception : carte journalière). Frais et indemnité sont facturés après le voyage.

5. Décompte

- Le compte rendu de l'accompagnement du voyageur sert comme base de la facture (frais d'accompagnement et dépenses).
- En principe, la facture est envoyée au client une fois par mois.
- Des prestations éventuelles des caisses d'assurances maladies, AI ou autres organisations doivent être demandées par le client.

6. Divers

- Principalement, l'usage des voitures privées n'est pas prévu. Exceptionnellement, l'utilisation d'une voiture privée à la place d'un taxi jusqu'au prochain arrêt des transports publics peut être justifié. COMPAGNA ne prendra en charge ni les frais, ni la responsabilité.
- Laissez-vous offrir un cadeau ou faites un cadeau à quelqu'un. COMPAGNA vous offre des bons de voyage de frs. 10.- jusqu'à frs. 50.-. Ces bons peuvent être obtenu à la centrale de St. Gall.

St. Gall, en janvier 2026